

# La Trame Verte et Bleue en Ile-de-France

## LA FEUILLE D'INFO N°2

### **L'élaboration du schéma régional de cohérence écologique...**

... se poursuit, associant l'ensemble des partenaires, techniques et politiques, pour parvenir à un projet consolidé pour l'été 2012. Aux temps de dialogue régional, en atelier territorial ou en atelier thématique, se sont ajoutés un temps de dialogue interrégional, avec les DREAL et Conseils régionaux voisins, et un temps spécifique consacré à la zone urbaine dense avec les départements de Paris et de la petite couronne.

### **Où en sommes-nous aujourd'hui ?**

Début juillet 2012, les composantes et les objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue à l'échelle régionale ont été identifiés. Leur cartographie est en cours de finalisation.

En parallèle, le contenu et la structure du plan d'actions ont été définis.

L'ensemble de ces éléments, déjà largement débattu et présenté au comité régional « trames verte et bleue », sera rassemblé dans un avant-projet finalisé d'ici la fin de l'été 2012.

### **Et la suite ?**

Après avoir été examiné par le Conseil régional d'Ile-de-France et par le Comité régional « Trames verte et bleue », le document sera transmis pour information à toutes les communes et pour avis à tous les groupements de collectivités franciliens, au 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, avant l'enquête publique et une validation mi-2013.



### **Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)**

Le SRCE est le volet régional de la Trame Verte et Bleue dont l'élaboration à échéance 2012 est fixée par les lois Grenelle I et II. Ce document cadre régional est co-élaboré par l'Etat et le Conseil régional, en association avec un Comité régional « Trames verte et bleue » et l'ensemble des partenaires régionaux concernés par le schéma et sa mise en œuvre.

Le projet de SRCE francilien sera soumis à consultation fin 2012 puis à enquête publique début 2013. Il doit être cohérent avec ceux des régions voisines et avec les orientations définies au niveau national par décret.

Crédit photo : Jean-Luc Hercent  
(Lézard des souches)

## La trame verte et bleue, un défi technique...

Une première version de l'**avant-projet du SRCE francilien** a été présentée au Comité régional « Trames verte et bleue » (CRTVB) le 2 juillet 2012. La rédaction de ce document se poursuit durant l'été 2012. Que va-t-on y trouver ?

### Une présentation des composantes de la trame verte et bleue et un diagnostic

Chacune des composantes de la trame verte et bleue francilienne (réservoirs, sous-trames, corridors, obstacles et points de fragilité) sera présentée de façon détaillée pour éclairer la lecture des cartes du SRCE.

En complément, un état des lieux a été réalisé pour identifier les enjeux de continuité écologique sur chacune des 12 unités paysagères d'Ile-de-France telles que définies par l'IAU et à l'échelle de l'ensemble du territoire régional.

Enfin, ces enjeux franciliens seront resitués au regard des continuités écologiques d'importance nationale.

### Un atlas cartographique

Le SRCE, ce n'est pas une mais plusieurs cartes qui se complètent pour représenter les continuités écologiques et localiser les interventions à réaliser en priorité :

- une carte des réservoirs de biodiversité et une carte de chaque sous-trame
- une carte des composantes et une carte des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue
- une carte de la zone urbaine dense
- des cartes thématiques, comme celle des points de fragilité et obstacles liés aux infrastructures linéaires.

Un outil pour la mise à disposition des informations relatives au SRCE complètera et renseignera l'atlas cartographique.

### Un plan d'actions

Cette partie du document vise à guider les acteurs locaux dans leur prise en compte de la trame verte et bleue.

Le plan d'actions doit en effet éclairer les choix, aider à la décision et faciliter l'intervention opérationnelle des techniciens, en particulier grâce à une hiérarchisation des priorités au regard des enjeux régionaux.

Composé à la fois d'orientations stratégiques et d'actions concrètes, il précise les moyens à mobiliser pour les réaliser.

## ...et un projet collectif

**11 ateliers territoriaux** consacrés à la cartographie du SRCE ont réuni 418 personnes représentant 246 structures. Durant ces réunions, le choix des objets à faire figurer sur les différentes cartes a beaucoup été discuté, et de nombreuses indications précises sur les dynamiques des territoires ont été collectées. De nombreuses recommandations ont également été effectuées pour améliorer la lisibilité des cartes.

**14 ateliers thématiques** consacrés au plan d'actions du SRCE ont quant à eux réunis plus de 221 participants pour 104 structures. Ils ont permis de recueillir les attentes des différents types d'acteurs concernés par la mise en œuvre du SRCE. Ceux-ci ont exprimé leurs besoins spécifiques mais aussi des souhaits partagés : privilégier une approche opérationnelle de terrain, veiller constamment à la pédagogie ou encore renforcer le partage d'expériences à travers des exemples concrets.

L'ensemble de ces ateliers a par ailleurs souligné la nécessité d'une prise en compte optimale de la spécificité de l'Ile-de-France qu'est la présence d'un cœur urbain très dense présentant des enjeux particuliers au regard de la trame verte et bleue.

Les deux autres points qui ont été les plus fréquemment débattus :

- l'articulation entre l'échelle du SRCE (1/100 000<sup>ème</sup>) et les besoins d'informations fines au niveau local,
- la manière dont le SRCE sera pris en compte dans les documents d'urbanisme et les obligations et contraintes qui en résulteront.

Les réponses apportées à ces questionnements en réunion seront précisées dans l'avant-projet de SRCE présenté ci-dessus.



Des présentations assurées par la maîtrise d'ouvrage du SRCE, Natureparif et Ecosphère...

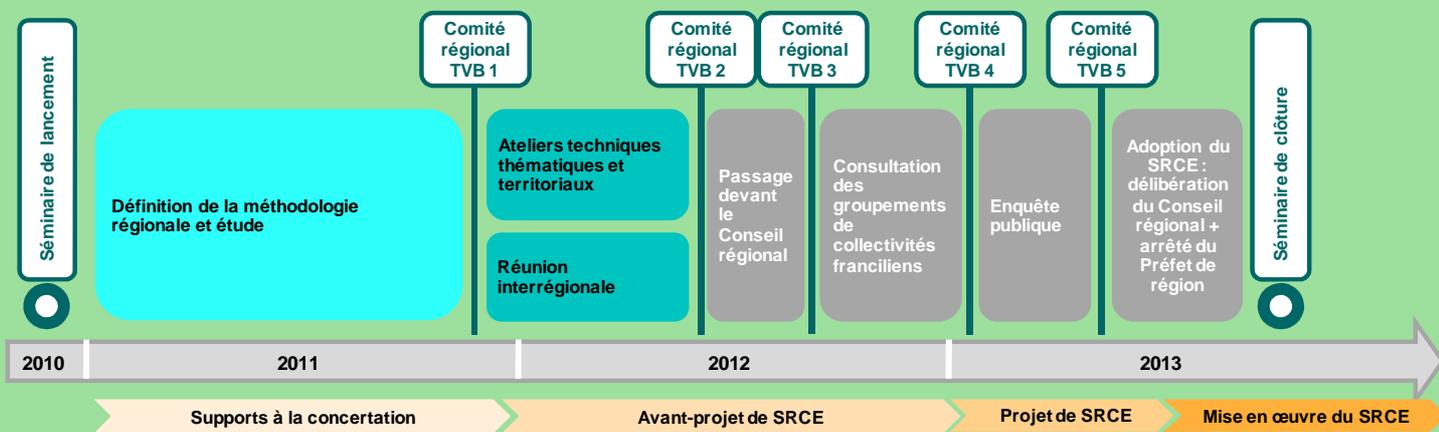


... qui ont suscité des échanges denses et productifs !

### Et vous, qu'en avez-vous pensé ? Le bilan des questionnaires de satisfaction

Si vos retours sur l'organisation de ces réunions soulignent leurs qualités en termes de pédagogie, de dynamisme et de convivialité, c'est surtout la place laissée aux échanges que la plupart d'entre vous ont appréciée. Vous nous avez d'ailleurs encouragés à vous donner à l'avenir encore plus de temps de parole.

Par ailleurs, tous les acteurs concernés par la mise en place du SRCE n'ont pas le même niveau de connaissance du sujet. En conséquence, quand, pour certains, un atelier est trop dense ou trop pointu, pour d'autres, il évoque trop de généralités ! C'est à la recherche du juste équilibre que nous nous sommes consacrés et que nous nous attacherons encore pour les prochaines échéances.



## Regard sur la trame verte et bleue



**Jean-Luc HERCENT**

*Chargé de mission Patrimoine Naturel du Parc naturel régional (PNR) Oise - Pays de France*

### Quels sont les différents types d'interventions du PNR Oise-Pays de France en faveur des continuités écologiques ?

Les continuités écologiques sont au cœur des préoccupations du parc depuis la préparation de sa première charte, adoptée en 2004. Des corridors écologiques ont ainsi été identifiés sur notre plan de parc. Il s'agit essentiellement de continuités interforestières, qui permettent à de larges cortèges d'espèces de circuler entre les importants massifs boisés qui caractérisent notre territoire.

Pour aller plus loin, nous réalisons des études fines à la parcelle. Elles permettent d'identifier notamment les passages les plus restreints à préserver face à l'urbanisation croissante.

Sur le plan opérationnel, le PNR met son ingénierie à disposition des collectivités qui élaborent leurs documents d'urbanisme et des porteurs de projet d'aménagement. Il accompagne aussi la mise en place de pratiques de gestion spécifiques, par exemple via les MAEt (mesures agro-environnementales territorialisées). Les interventions du parc revêtent différentes formes : la remise d'un avis, un accompagnement technique, un soutien au montage d'un dossier...

Grâce à ces efforts, sur le territoire du parc, la plupart des élus sont aujourd'hui sensibilisés à l'importance des continuités écologiques, même si un grand travail de pédagogie reste à fournir.

### Le parc est à cheval sur les régions Ile-de-France et Picardie. Avez-vous identifié des enjeux interrégionaux liés aux continuités écologiques ?

Sur le territoire du Parc, la question des continuités écologiques se pose naturellement sur le plan interrégional d'un point de vue fonctionnel puisque les espèces ne s'arrêtent pas aux limites administratives. La circulation des espèces entre les deux régions s'effectue en particulier à travers les grands massifs forestiers.

D'un point de vue opérationnel, intervenir sur un territoire interrégional est un défi, puisque cela nécessite une transmission continue d'information sur l'actualité des deux territoires, mais aussi un atout, puisque cela permet de valoriser des bonnes pratiques de part et d'autre.

### Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur la plus-value apportée par le SRCE ?

La mise en place de la démarche trame verte et bleue au niveau national et d'un SRCE au niveau régional constitue une forme de reconnaissance des enjeux que le PNR Oise - Pays de France défend depuis de nombreuses années, et contribue ainsi à la mobilisation des décideurs.

A noter que les attentes des acteurs de terrain concernent surtout la mise en place opérationnelle du schéma. Il est attendu de celle-ci qu'elle encourage l'initiative locale.



*Credit photo : Jean-Luc Hercant*

**Ci-dessus, un Pic noir. Sur le logo du Parc, la forêt est symbolisée par un pic. Ci-dessous, un paysage de lisière forestière, milieu à enjeux à préserver.**



*Credit photo : Jean-Luc Hercant*

# Zoom sur une initiative :



**GRTgaz est une société française qui assure l'acheminement du gaz naturel sur la plus grande partie du territoire national ainsi que le raccordement et la livraison de gaz naturel auprès de grands clients industriels. Elle gère ainsi plus de 32 000 km de canalisation en France. Cette entreprise a fait de la biodiversité un axe majeur de sa politique de développement durable et joue un rôle actif dans le Club infrastructures linéaires et biodiversité.**

**Patrick Pelle, directeur de la région Val de Seine de GRTgaz, revient pour nous sur la genèse et les succès de cette approche favorable aux continuités écologiques.**



Crédit photo : Cédric Martigny

## Quelles raisons ont incité GRTgaz à s'intéresser aux continuités écologiques ?

Les terrains par lesquels passent les gazoducs de GRTgaz ne sont pas sa propriété mais constituent des bandes de servitude auxquelles l'entreprise a accès pour des raisons d'interventions éventuelles d'urgence. Ceux-ci ne sont pas constructibles. Cela fait au moins 40 ans que GRTgaz, lors des travaux réalisés sur ces terrains, conserve la couche de terre arable initiale et veille en continu à ce que les milieux naturels y restent ouverts.

Les effets bénéfiques de ces pratiques sur la biodiversité ont été repérés par le Muséum National d'Histoire Naturelle, qui les a étudiés en profondeur en Ile-de-France avec le soutien de la Région (une convention a été signée à cet effet en 2007). Il est apparu que près de 40% des espèces végétales franciliennes, dont 6 très rares, étaient présentes sur le tracé des canalisations. C'est le cas par exemple de la Violette élevée. Les bandes de servitude liées au gazoduc jouent en fait un rôle de circulation et de propagation pour certaines espèces. Les continuités écologiques suivent les continuités gazières !

## Concrètement, quelles sont les actions de votre entreprise dans ce domaine ?

GRTgaz a initié une démarche de sensibilisation à la biodiversité en interne, en particulier auprès du management et de la direction. GRTgaz a d'ailleurs reçu le label BIODIVERSITE 2010.

Par ailleurs, les moyens mécaniques sont privilégiés pour nos travaux d'entretien, et une réflexion est menée sur les périodes d'intervention les plus adéquates. Nous aménageons aussi les sites dont nous sommes propriétaires avec des espèces locales.



**La Violette élevée, l'une des 6 espèces rares d'Ile-de-France** (Crédit photo : GRTgaz Région Val de Seine)

## Aujourd'hui, quel bilan faites-vous de cet engagement ? Quelles sont les perspectives pour la suite ?

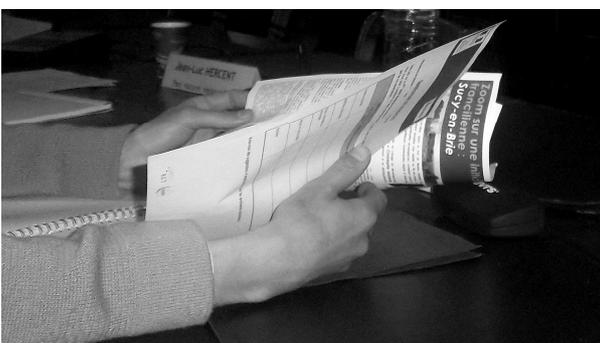
La plupart de nos interventions en faveur de la biodiversité permettent souvent de réaliser des économies. Par exemple, en supprimant le gazon sur les sites dont GRTgaz est propriétaire, on supprime aussi les coûts de tonte.

De plus, cette politique favorise l'acceptabilité des projets portés par notre entreprise en valorisant son image. Notre volonté d'amélioration continue sur ce point est de plus en plus reconnue, et des relations de confiance ont pu se nouer avec les acteurs des territoires.

Et enfin, le résultat dont GRTgaz est le plus fier, c'est de réussir à transporter du gaz naturel en minimisant les nuisances à l'environnement, et, au contraire, favoriser le développement d'une biodiversité riche !

Nous souhaitons donc poursuivre notre politique en faveur de la biodiversité, et la développer. Deux pistes se dégagent : favoriser l'exploitation au niveau national des informations collectées lors des études d'impact que nous réalisons, et partager notre expérience avec les collectivités.

## Aller plus loin



### WEB

rendez-vous sur l'extranet dédié : <http://extranet.srce-idf.fr> (login : accesgeneral, mot de passe : srceidf)

Vous y trouverez les présentations et comptes-rendus de tous les temps d'échanges organisés dans le cadre du SRCE.

### CONTACTS

#### Caroline Vendryes

Chef de projet SRCE, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie :

[caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:caroline.vendryes@developpement-durable.gouv.fr)

#### Hélène Colas

Chargée de mission SRCE, Conseil Régional d'Ile-de-France :

[helene.colas@iledefrance.fr](mailto:helene.colas@iledefrance.fr)